

Jeudi 10 Jan 2008
Numéro: 02 An : 2008
Périodicité: Bimestriel

PADER-RESOPP INFOS

Edito

Par Seynabou SECK (Chef volet suivi-évaluation)

Sommaire

Brèves.....	p1
Image du moment.....	p1
Zoom sur.....	p2-4
Les nouvelles par zone.....	p5
Événements à noter	p5
L'invité du numéro.....	p6-7
Humour.....	p8

Meilleurs vœux à toutes et à tous !
Que 2008, soit pour vous et vos proches, une année de paix, santé et réussite dans toutes vos entreprises.

Nous souhaitons vivement, pour le PADER-RESOPP, que l'année 2008 soit riche de réalisations concrètes et fructueuses et une année de consolidation de tous les acquis obtenus en matière de développement rural durant ces dernières années.

Demeurons optimistes quant à la pérennité de toutes ces actions au profit des populations rurales. La visite de représentants de projets de EWA et de leurs partenaires du Burkina venus s'inspirer du modèle coopératif initié par le PADER- RESOPP en est une parfaite illustration.

D'ailleurs, dans ce numéro, vous pouvez découvrir leurs impressions et suggestions à l'issue de leur visite.

Vous trouverez aussi dans votre rubrique « **zoom sur** » un récapitulatif des riches expériences et des résultats prépondérants du RESOPP dans le domaine de la production de semences.

Nous avons le plaisir de vous informer que vous pourrez désormais télécharger les bulletins « PADER-RESOPP INFOS » à l'adresse de notre site web: www.resopp-sn.org.

Merci encore une fois pour vos encouragements à l'endroit du comité de rédaction mais surtout pour toutes vos contributions pertinentes sans lesquelles ce bulletin ne pourrait être réalisé.

Bonne lecture et rendez-vous au mois de mars 2008 !

Brèves

- Du 30 novembre au 07 décembre 2007 : visite d'une délégation du Burkina dans le cadre d'un échange de projets mis en œuvre par EWA
- Du 22 au 27 novembre : Visite du Directeur de EWA : Rudolf Graff

L'image du moment



Les membres de la délégation du Burkina venus rendre visite au PADER et aux institutions du RESOPP

Comité de Rédaction :

Volet Suivi Évaluation

A. Souirji : chargé de programme

A. Diop: chargé de programme adjoint

M. Mbaye: DAF

Conception graphique: Webmaster

Zoom sur.... la production de semences

Zoom



Suivi - contrôle par un agent de la DISEM d'une parcelle de semences riz à Pathé Gallo, zone de Podor

La production de semences constitue aujourd'hui une activité phare dans les activités du PADER-RESOPP et a pour objectif de mettre à la disposition des membres des coopératives et des autres institutions du monde rural des semences sélectionnées adaptées au milieu, en quantité suffisante et de bonne qualité. Les différents essais ont permis d'affiner la stratégie du RESOPP au fil des années, et un des résultats majeurs est aujourd'hui l'autosuffisance des institutions du RESOPP en semences sélectionnées de mil, de niébé et de sorgho de bonne qualité.

Les enjeux de la production de semences par le RESOPP peuvent être résumés comme suit :

- Viabilité des coopératives : la vente de semences produites par les membres augmente les gains des coopératives
- Crédibilité des coopératives dans leur rôle de facilitation de l'accès aux intrants en milieu rural : un approvisionnement efficace, durable et de qualité en semences aux membres
- Durabilité : un accès durable à des semences de qualité
- Revenus et capacité technique des producteurs : des filières fortes de productions de semences au sein du RESOPP permettent d'augmenter ceux-ci

Historique, stratégie et démarche

La production de semences au niveau du PADER-RESOPP a démarré en 2001. Elle était alors effectuée à la fois en station expérimentale, et en milieu paysan. Progressivement l'accent a été mis sur la production en milieu paysan permettant ainsi de professionnaliser les producteurs et d'assurer aux coopératives un approvisionnement en semences à des prix très intéressants. La démarche adoptée par le PADER et ses partenaires-bénéficiaires a été, dès le début, de mener tout le processus de production de semences en partenariat avec les services étatiques concernés et, lorsque cela s'est avéré pertinent, avec les structures privées spécialisées en semences (cas de la TROPICASEM avec les semences maraîchères et le maïs). Au niveau départemental, la structure étatique chargée des semences est la DISEM, elle-même logée au sein du SDDR (Service Départemental de Développement Rural).

Démarche partenariale adoptée dans le cadre de l'activité de production de semences du PADER-RESOPP.

Etape du processus	Parties-prenantes en-dehors du PADER-RESOPP
Expérimentation, approvisionnement en semences sélectionnées de qualité pré-bases et bases	ISRA (TROPICASEM)
Aspects légaux de la production liant les producteurs aux coopératives	SDDR et notamment DISEM, autorité administrative locale
Formation des producteurs, suivi, appui technique dans l'installation, la conduite des parcelles, l'estimation des rendements à travers la pose de carrés de rendements	ISRA et SDDR (TROPICASEM)
Tests de germination, certification des semences produites	SDDR, DISEM notamment

Le programme annuel de production de semences est porté par les coopératives qui, sur la base de contrats écrits, confient la production de semences à des agriculteurs ciblés dans chaque zone. Le choix final des producteurs est en général effectué de manière participative, avec les services semenciers de l'Etat, la coopérative, la cellule locale du PADER et éventuellement le responsable du volet agriculture de la cellule centrale du PADER. Les critères sont basés sur l'adéquation du terrain, le sérieux du producteur et son niveau d'équipement. Ensuite une déclaration de production de semences est remplie par le producteur et envoyée à la DISEM, et des contrats sont signés entre les producteurs désignés et la coopérative.

Zoom sur.... la production de semences

Zoom



Parcelle de mil d'un producteur encadré par le PADER dans la zone de Mbour



Multiplicateur de semences cherchant des hors types dans sa parcelle de production de semences de riz, site de Donaye, zone de Podor

Evolution de la production de semences : variétés, quantités, lieux ; succès et échecs

Au fur et à mesure de l'évolution de l'expérience du PADER-RESOPP en production de semences, les recommandations du comité directeur du PADER-RESOPP ont été dans le sens d'une spécialisation des productions en fonction des zones agro-écologiques.

Mil et niébé

Les espèces concernées ont été dans un premier temps le mil, avec la variété IBVM 8402, et le niébé, avec la variété Mélahk et ensuite Yacine (ex-ISRA 819). Ce sont les deux productions phares en semences du RESOPP. Elles permettent également d'approvisionner des structures et individus en dehors du RESOPP. Ces deux productions ont concerné d'abord les zones de Tivaouane et de Louga, puis des tentatives ont été menées dans toutes les zones du PADER. Aujourd'hui, et depuis 2004, la zone de Louga s'est spécialisée dans la production de semences de niébé et celle de mil est exclusivement confiée à la COOPAM, dans la zone de Mbour.

Arachide

En 2003 le CD PADER-RESOPP s'est trouvé confronté à une forte demande de la part des membres des coopératives pour une production de semences d'arachide. En effet, le capital semencier de qualité était à ce moment-là fortement réduit. Le PADER-RESOPP s'est alors lancé dans un programme de multiplication de semences d'arachide en milieu paysan. Les semences pré-bases sont fournies par l'ISRA (Institut Sénégalais de Recherche Agricoles), et un consultant spécialisé est engagé afin d'accompagner le programme dans son ensemble (étude de faisabilité, formation, suivi). Ce programme de semences d'arachide est lancé dans toutes les zones pour les variétés **55 437** et **Fleur 11**, mais en 2004 c'est uniquement dans la zone de Mbour que l'expérience est poursuivie. En 2006, alors que l'on commence à produire des semences « vulgarisables », le CD PADER-RESOPP décide d'abandonner ce programme car le prix de revient des semences est trop élevé pour permettre de les revendre aux producteurs à un prix acceptable.

Sorgho

La production de semences de sorgho est entamée dès 2001 dans la zone de Tivaouane, mais ce n'est véritablement qu'en 2005, après plusieurs essais avec les variétés **CE 180 33** et **CE 151 262**, que celle-ci devient importante à Tivaouane, grâce à l'approvisionnement en semences pré-bases par l'ISRA. Une nouveauté qui s'est avérée un réel succès est la production de cette semence en contre-saison, juste avant l'hivernage. Cette production, ajoutée à celle de semences en hivernage, a permis au RESOPP d'être autosuffisant en semences de sorgho à partir de 2005 (1 407 kg de semences produites en 2005). Aujourd'hui en 2007 cette production est surtout la spécialité de la zone de Tivaouane (UCAPP) avec la variété CE 151 262.

Riz

La production de semences de riz a commencé tardivement au niveau du RESOPP, mais n'en est pas moins prometteuse. La réflexion autour de cette activité à Podor a abouti à une étude de faisabilité menée en 2006 par Moustapha Lô, chercheur au CNRA de Bambey, et c'est en 2007 que cette activité commence réellement. La première campagne 2007 a donné des résultats encourageants en permettant d'approvisionner la CORAD avec 13 080 kg de semences Sahel 108 (3,94ha emblavés). Les essais en cours pour la deuxième campagne 2007 portent sur les variétés Sahel 201, Sahel 202 et Jaya. La zone de Sédiou, avec la COOPAD fraîchement mise en place, se lance également dans la production de semences de riz en 2007, avec les variétés DJ 11-509, TOX 123, ITA 123, BG-90-2 et IR 15-29.

Productions maraîchères

Au niveau des semences maraîchères, une expérience de production de semences de gombo a été menée en 2004 dans la zone de Tivaouane en collaboration avec le cabinet Horticonsult mais n'a pas donné une bonne production à cause d'attaques de criquets dans la zone. Cette production a été renouvelée l'année suivante et a donné 91,5 kg de semences après triage. Elle n'a pas été reconduite depuis pour des problèmes d'organisation au sein du RESOPP.

Zoom sur.... la production de semences

Zoom



Séchage de la variété Suwan1
Maïs produite dans la zone de
PADER-Sédhiou



Travail d'épuration d'une
parcelle de production de
semences de riz dans la zone
de Podor

Situation actuelle

Les données pour l'année 2007 n'étant pas encore finalisées, nous vous livrons ici les résultats de la production de semences en 2006.

Production de semences RESOPP 2006

Espèces	Superficies emblavées en ha	Lieu	Quantité produite en kg	Rendement * kg/ha	Observations
IBMV 8402	6	Mbour	5.864	977	
Sorgho CE 151 262	0,5	Tivaouane	400	800	
Niébé Yacine	0,5	Tivaouane	296	592	
Niébé Yacine	9,5	Louga	813	85,5	Attaques amsacta et pucerons
Niébé Melakh	6,5	Louga	1.177	181	
Niébé Fourrager	0,5	Louga	38	76	

* Il s'agit du rendement en semences utilisables vendues par le producteur à la coopérative et non pas du rendement agronomique global.

Perspectives

- Poursuivre le renforcement des filières de production de semences au sein du RESOPP pour lui permettre de continuer à être auto-suffisant en semences de mil, niébé et sorgho et le devienne en d'autres productions (entre autres de riz et de maïs)
- Diversifier les espèces de semences produites grâce à la spécificité agro-écologique des zones des coopératives
- Faire du RESOPP un véritable fournisseur de semences de qualité au Sénégal

Les ventes de semences produites par le RESOPP se font déjà depuis 2004 à l'extérieur du RESOPP (semences de mil et de niébé) à destination de structures publiques (ISRA, ENCR) et privées. En 2005, le RESOPP a même pu faire un don de 2,5 tonnes semences bases de mil au Ministère de l'agriculture pour reconstituer le capital semencier fortement réduit suite à l'attaque de criquets qui a ravagé les cultures en 2004.

- Poursuivre la collaboration avec les structures de recherche et de ventes de semences publiques et privées (ISRA, Tropicasem...)

Facteurs critiques dans la production de semences

- *Respect des itinéraires techniques : isolement des parcelles, écartements au semis, fertilisation organique et minérale, démariage, sarclages et épurations*
Un guide de production de semences a été publié en 2006 par le PADER afin de répertorier les éléments techniques à respecter dans la multiplication de semences.

- *Coût de revient : prix du marché des semences, engrais et autres charges (location, main d'œuvre)*

C'est dans ce souci que le PADER-RESOPP a souhaité se lancer prudemment dans la production de semences avec, dans un premier temps, un nombre réduit d'espèces sur des surfaces réduites. C'est aussi dans ce sens que depuis 2006 les contrats de production sont accompagnés de comptes d'exploitation et de fiches techniques pour un meilleur suivi et d'en évaluer la rentabilité.

- *Respect du contrat de production en termes de quantités livrées à la coopérative*
- *Stockage et conservation*

En ce qui concerne la production de semences, ces opérations déterminent notamment un des aspects clés de la qualité, le taux de germination. Le personnel des coopératives a suivi des formations afin de renforcer ses compétences en matière de stockage : ordre de déstockage (vendre les semences les plus anciennes d'abord) ; fumigation, sacs sur palettes, etc.

- *Qualité : pureté variétale et taux de germination*

La qualité de la semence d'origine, le respect des itinéraires techniques et le stockage et la conservation sont les principaux éléments qui conditionnent la qualité des semences.

Les nouvelles par zone

Nouvelles



AG de l'agence de Pambal de la COOPEC-RESOPP le 8 janvier 2008 à Pambal

Evènements

PADER-PODOR

- Sensibilisation sur la mise en place de la COOPEC-RESOPP décembre 2007-janvier 2008
- Récolte de semences de riz novembre-décembre 2007
- Projets spéciaux : Construction de 3 salles de classe à Dodel, Guédé Chantier et Thillé Boubacar, souks à Fanaye, mur de clôture à Woura Mallé

PADER-TIVAOUANE

- Validation du plan de renforcement des capacités de la COOPAGRIP par le personnel technique, les membres des organes et les membres des SV de la coopérative (16 Nov. 2007)
- Sensibilisation des SV, CPS sur la COOPEC-RESOPP (Nov.-Déc. 2007)
- AG sectorielles des antennes de l'UCAPP (Déc.2007-Jan 2008)

PADER-MBOUR

- Suivi des parcelles de production de semences
- Planification des activités de santé avec les districts de Popouguine et Mbour
- Sensibilisation sur la mise en place de la COOPEC-RESOPP dans tous les villages, auprès des membres des organes, ceux des CPS, ainsi que les Présidents de section.

PADER-LOUGA

- AG extraordinaire de la MEC/KG : acceptation de la modification des statuts pour la transformer et la dénommer : la COOPEC-RESOPP ; dépôt des nouveaux statuts au niveau du ministère des finances
- Appui à la vaccination équine (Nov-Déc 2007)
- Démarrage construction antennes de Diokoul Diawrigne et Thièppe en Nov-Déc 2007
- Démarrage projets spéciaux : poste de santé à Paléne Balla Fall et parc de vaccination à Bari Diam Cissé en Nov-Déc 2007

PADER-SEDHIOU

- Appui aux auxiliaires d'élevage pour la vaccination des volailles contre la maladie de Newcastle dans tous les villages membres de la COOPAD
- Sensibilisations sur le fonctionnement des SV et la politique d'épargne
- Visite de Rudolf Graff directeur d'EWA et réunion avec les membres des organes pour une prise de contact avec le futur projet PROVAEC qui sera mis en œuvre par EWA-PROMART à partir de janvier 2008 dans les régions de Kolda et Ziguinchor

RESOPP

- Sensibilisations et AG extraordinaires au niveau de toutes les coopératives du RESOPP sur la création de la COOPEC-RESOPP et sur les changements à venir au sein des coopératives
- Réunion du CA du RESOPP le 17 décembre 2007 : nomination de Samba Ba en tant que directeur du RESOPP ; André Birama Mbaye, vice-président du RESOPP, assurera les fonctions de président à la place de Samba Ba démissionnaire jusqu'aux nouvelles élections.

PADER

- Conférence donnée à la FUSAGx (Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux) en Belgique le 18 décembre 2007 par le Dr Abdelghani Souirji, chargé de programme du PADER : « Contribution du PADER à la relance du mouvement coopératif agricole au Sénégal »

Evènements à noter

- Assemblée Générale de la COOPEC-RESOPP, le 23 Janvier 2008 à Thiès.
- Sédhiou : poursuite de la réflexion sur la commercialisation de produits agricoles par la COOPAD et début de mise en œuvre ; finalisation de la situation de référence dans tous les villages des 3 communautés rurales de la zone d'action du PADER-Sédhiou (Diendé, Bambali et Djiredji) ; finalisation des travaux de construction du siège de la COOPAD à Diendé
- Modifications dans l'organisation globale PADER-RESOPP dans le cadre du processus de désengagement du PADER : disparition du poste de conseiller en élevage au niveau du PADER-Tivaouane le 31 décembre 2007 (et dans les autres projets le 31 décembre 2008) ; Dissolution de la CADOM dont le personnel va être transféré à la direction de la COOPEC-RESOPP et dans la Cellule Technique du RESOPP le 1er janvier 2008.

Invité



Membres de la délégation du Burkina Faso en visite au Sénégal

L'invité du numéro :

Du 30 novembre au 7 décembre dernier le PADER a eu la chance de recevoir la visite d'une délégation de 8 personnes du Burkina Faso dans le cadre d'échanges entre projets mis en œuvre par EWA. Ces 8 personnes ont toutes un lien avec le **Projet d'Appui à la Gestion du Fonds de Développement Local dans les provinces du Houet et des Balé - PFDL/BH (Burkina Faso)** mis en place le 01-01-2005. C'est dans ce cadre qu'EWA a jugé utile d'organiser cette visite qui permettra un échange direct entre les agents et bénéficiaires des deux projets afin que tous profitent des expériences, succès mais également échecs, de chacun.

Les membres de la délégation nous ont fait l'honneur de participer à ce « PADER-RESOPP Infos » en acceptant d'en être les principaux invités. Nous leur avons posé quelques questions dont nous vous livrons les principales réponses ici.

Pouvez-vous nous présenter les membres de la délégation ? :

Monsieur Karima DERA, Hydrogéologue de formation, chargé du suivi évaluation des projets et programmes à la Direction des Etudes et de la planification au Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des ressources halieutiques du Burkina Faso.

Monsieur KABRE S. ABDOULAYE, Agent technique d'agriculture chargé de l'appui en techniques de production, de la commercialisation ; de l'organisation des coopératives de la commune rurale de FARA. (Toutes les activités de la coopérative en général).

Madame TRAORE Estelle, je suis linguiste de formation et je suis la coordonnatrice du Programme d'appui à la Gestion du Fonds de Développement Local dans les provinces des Balé et du Houet (PFDL/BH) et Responsable du volet genre et développement du Programme.

Monsieur Saïdou BELEM président de la coopérative de DandéTamani.

Monsieur Massatié TAMANI président de la coopérative de Bagassi.

Monsieur Kassoum TRAORE président de la coopérative de Karangasso/Sambla.

Monsieur Adama SANOU président de la coopérative de Bobo.

Monsieur Zimapi BAYE président de la coopérative de Fara.

Quelles sont vos impressions après votre visite des réalisations du PADER et de ses partenaires du RESOPP?

Karima DERA (K D) : De cette visite je retiens que le PADER a réalisé de grandes choses au profit du monde rural. Je retiendrai principalement les infrastructures et les équipements et surtout la formation et l'organisation des producteurs. Je n'oublierai certainement pas le financement des activités du monde rural que constituent les mutuelles d'épargne et de crédit.

Madame TRAORE Estelle (E T) : Le PADER réalise d'importantes réalisations tant au niveau des infrastructures qu'au niveau de l'organisation, le financement des actions et la formation des partenaires. Quant aux partenaires du RESOPP, ils sont très engagés et on constate qu'ils s'approprient les actions. Avec le RESOPP, les partenaires sont arrivés à assier une organisation forte, bien conçue pour mener des actions de façon professionnelle.

KABRE S. Abdoulaye (A K) : Après mes visites des réalisations du PADER et du RESOPP, mes impressions sont très bonnes en ce sens que tout ce que j'ai vu concourt réellement au développement juste et durable comme sa signification le dit. A commencer par le degré d'organisation des populations rurales, les investissements, la collaboration entre le PADER, l'Etat et les communautés locales. on voit la continuité des activités même après le PADER car l'implication des services de l'Etat prépare le relais sans inquiétude. Je me permets de dire qu'il n'y a pas mieux à l'heure actuelle de fait par les autres intervenants dans le cadre du développement durable que le PADER.

L'ensemble des présidents de coopératives (P C) : Nos impressions sont les suivantes : les réalisations des projets sociaux sont positives et satisfaisantes pour les bénéficiaires de la base.

Invité



Sitor Sarr, gérant de la COOPAM et Estelle Traoré, coordinatrice PFDL/BH devant le magasin de la COOPAM

L'invité du numéro :

Que peut –on retenir du mouvement coopératif burkinabé ?

K D : Le mouvement coopératif burkinabé a connu des périodes de prospérité qui malheureusement ont été émaillées de mauvaise gestion voire d'effondrements. Aujourd'hui ce mouvement est en reconstitution sur des bases plus saines avec l'appui de l'Etat burkinabé et ses partenaires techniques et financiers.

E T : Le mouvement coopératif a de beaux jours devant lui car c'est le levier du développement du monde paysan, de la croissance économique des populations rurales. Avec le désengagement de l'Etat seules les coopératives peuvent organiser efficacement les populations et leur permettre d'être des acteurs puissants du développement du pays. Au Burkina, le mouvement coopératif prend de l'ampleur et se développe progressivement. C'est ainsi qu'on a aujourd'hui des coopératives dans différents domaines d'activités (coopératives agricoles, pastorales, d'artisans etc.).

A K : Le mouvement coopératif burkinabé qui avait fait ses premiers pas a échoué. De nos jours, avec l'appui de la coopération autrichienne à travers EWA, nous sommes en train de remettre ce mouvement coopératif en route, car c'est le seul moyen pour réussir c'est-à-dire assurer le développement durable des populations rurales de notre pays dont la devise repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et l'artisanat. L'union faisant la force, on a pas besoin de passer par plusieurs chemins pour confirmer son efficacité et son caractère de lutte contre la pauvreté est incontournable. Mais comme je le dis plus haut, le mouvement mutualiste que nous reprenons est très jeune et cette jeunesse fait qu'il ne voit pas loin devant lui, raisons pour laquelle nous sommes présentement sur le terrain sénégalais pour vivre les expériences du mouvement coopératif grand frère pour grandir avec toutes assurances possibles.

P C : Le mouvement coopératif qui avait fait ses premiers pas a échoué. Ce voyage d'échange et les entretiens avec les différents dirigeants des coopératives nous permettra de faire évoluer le bon fonctionnement de nos structures. Dans ce sens également, nous sommes sur la voie de la mise en place d'une union des coopératives.

En quoi cette visite d'échange peut-elle vous être utile, et comment pensez-vous profiter de l'expérience du PADER pour vos actions au Burkina ?

K D : Cette visite d'échanges nous fournira plus d'outils dans nos actions d'accompagnement des producteurs vers une bonne organisation pour une meilleure défense de leurs intérêts. Et parmi ce qui sera exporté du Sénégal vers le Burkina figure en bonne place l'organisation des coopératives en Réseaux pour une meilleure unité d'action.

E T : Toute visite d'échange est utile car seul le partage d'expérience, d'idées permet d'élargir son champ d'action, d'avoir plus d'ouverture sur le monde. Bien sûr que nous pensons bien exporter quelques expériences positives du PADER. Même pour les expériences négatives, elles nous permettent d'éviter de poser les mêmes erreurs. C'est l'objectif même de cette mission de visite d'échanges.

A K : Cette visite est un grand enseignement pour nous et les expériences que nous avons vues seront appliquées, sachant bien sûr que quelques modifications seront faites pour respecter le contexte de notre localité pour une réussite réelle. Il y a entre autres :

- l'organisation des communautés rurales
- la démarche (philosophie) dans son ensemble
- l'engagement courageux de la cellule d'appui technique
- A tout cela, il faut ajouter la patience et la conscience. Nous pourrons aussi franchir les obstacles qui minent notre chemin afin d'atteindre nos objectifs.

P C : Cette visite est une grande éducation pour nous jeunes coopérateurs.

Merci de votre disponibilité.

Humour

Humour

Cimetière
(VOIE SANS ISSUE)



HISTOIRE DE PANNEAU(X)

Dans une petite ville de province, il y avait un bar situé en face de la porte d'entrée principale d'un cimetière. Une rue séparait les deux établissements.

Au fur et à mesure que le temps passait, chacun des clients du bar ayant à accompagner dans le cimetière voisin un parent ou un ami terrassé par l'abus de l'alcool, la fréquentation du bar devint moins assidue.

Pour monsieur le gérant du bar la recette devenant de plus en plus faible, la vie devint de plus en plus difficile.

Il rassembla alors ses dernières économies et alla confectionner un bel écriteau qu'il plaça à l'entrée de son établissement. Sur cet écriteau on pouvait lire :

« Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, ceux d'ici valent mieux que ceux d'en face ».

Cette publicité ne fut pas du goût de monsieur le conservateur du cimetière.

Il alla lui aussi chercher un panneau quatre fois plus grand que l'écriteau de son voisin d'en face et le plaça bien en vue au dessus du portail de son établissement.

On pouvait lire en grands caractères sur ce panneau :

« Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, ceux d'ici viennent d'en face ».

Monsieur Karima DERA
Chef délégation du Burkina en visite au PADER

Le PADER-RESOPP c'est . . .

5 CLAT (Cellules Locales d'Appui Technique) dans chaque zone d'action : Podor, Louga, Tivaouane, Mbour, Sédhiou

1 CCAT (Cellule Centrale d'Appui Technique) basée à Thiès

1 CADOM (Cellule d'Appui au Développement Organisationnel et à la Microfinance) basée à Thiès

le **RESOPP** (Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal) qui regroupe 7 coopératives agricoles et une union de coopératives :

la **CORAD** (CR Ndioum, Dépt Podor)

la **COOPAKEL** (CR Kelle Gueye, Dépt Louga)

la **COOPAM** (CR Malicounda, Dépt Mbour)

la **COOPAD** (CR de Diende, Dépt Sédhiou)

la **COOPAGRIM** (CR Mont Rolland, Dépt Tivaouane)

la **COOPAGRIK** (CR Notto Gouye Diama, Dépt Tivaouane)

la **COOPAGRIP** (CR Notto Gouye Diama, Dépt Tivaouane)

l'UCAPP (Union des coopératives agricoles de Pambal) qui regroupe COOPAGRIM, COOPAGRIK et COOPAGRIP

et une Mutuelle d'Épargne et de Crédit basée à Kelle Guéye : **MEC/KG** (Louga)